



# PRÉFET DE L'AUBE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### CHIFFRES DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE BILAN DE LA SEMAINE N° 26

Troyes, le lundi 3 juillet 2023

La préfète de l'Aube et les forces de l'ordre demeurent mobilisées en 2023 pour diffuser des messages de vigilance, de prévention et de conseils en matière de sécurité routière afin d'inviter chaque conducteur à adopter un comportement responsable sur les routes.

De nombreux comportements inadaptés et dangereux restent cependant toujours constatés.

Ainsi, durant la semaine écoulée, les forces de l'ordre ont procédé aux verbalisations suivantes :

- 64 excès de vitesse;
- 5 faits de conduite sous l'emprise d'un état alcoolique ;
- 7 faits de conduite sous l'emprise de stupéfiants ;
- 38 faits d'usage du téléphone au volant ;
- 7 défauts de port de la ceinture de sécurité ou de dispositif de retenue pour enfant ;
- 10 faits de conduite sans permis de conduire ;
- 13 faits de refus de priorité ;
- 14 véhicules immobilisés en raison d'infractions graves au Code de la route ;
- 26 suspensions administratives immédiates de permis de conduire.

#### Prévision des contrôles routiers

Dans un but de prévention et de sensibilisation des usagers de la route, la préfète de l'Aube publie une partie des contrôles routiers pour la semaine à venir.

Période	Secteurs des contrôles
Mardi 4 juillet – après-midi	Avenue du Général Sarrail – La Chapelle-Saint-Luc
Mercredi 5 juillet - matin	D78 Mergey
Mercredi 5 juillet - après-midi	D619 Bar-sur-Aube / Vendevre-sur-Barse
Jeudi 6 juillet - matin	D660 Vulaines
Jeudi 6 juillet - après-midi	D951 La Saulsotte
Vendredi 7 juillet – après-midi	Avenue du président Coty – La Chapelle-Saint-Luc
Samedi 8 juillet - après-midi	D99 Vailly

## Téléphone et conduite

### Message de prévention



#### Téléphone et conduite



Téléphoner en conduisant détourne obligatoirement l'attention et multiplie par 3 le risque d'accident, ce risque passe à 23 en cas de lecture d'un sms :

- Il oblige le conducteur à détourner les yeux de la route pendant en moyenne 5 secondes ;
- Il réduit de 30 à 50% le champ de vision.

Pour éviter d'être distrait par vos appels et sms, utilisez l'application de la Sécurité Routière "Mode Conduite" qui envoie un message à ceux qui vous contactent lorsque vous conduisez.



Téléphoner ou recevoir  
un SMS en conduisant  
sont interdits



Retrait de 3 points  
sur le permis de conduire



Une amende forfaitaire  
de 135€



Application de la Sécurité  
Routière "Mode Conduite"

## Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication  
Tél : 03 25 42 35 00  
Mél : [pref-communication@aubes.gouv.fr](mailto:pref-communication@aubes.gouv.fr)

 @prefet10  @Prefetaube  [aubes.gouv.fr](http://aubes.gouv.fr)

 @Prefet\_10  Préfecture de l'Aube